

12 Place du Général de Gaulle - 13001 Marseille ■ : 04.91.13.62.81/04.91.13.62.82 - Télécopie : 04.91.13.62.83

## Fiche de vœux syndicale Affectation des Maîtres auxiliaires 2024/ 2025

Discipling :	Syndiqué(e	e) : 🗆 oui	□ non	Barème :
Discipline :	En CDI : □	oui □ non		
Nom (en capitales) :	Nom de ieune fi	ille :		
Prénom :	-			
Adresse personnelle :				
confidentiel : pour SNES) :	E-Ma	il :		
Situation personnelle ☐ Célibataire ☐ Marié(e) ☐ Div Nombre d'enfant(s) à charge ou autre : Agent en situation de handicap : oui ☐ nor		enfant(s) hand	□ Autorité dicapé(s) :	parentale unique
Derniers diplômes obtenus (DEUG, Lice	ence, Maitrise, Master, DEA, Doci Discipline	torat)	Année d'ob	tontion
Dipionie	изогрние		Ailliee u ob	tention
		l		
Admissibilité à des concours □ Oui	□ Non Nombre	d'admissibilité	au même cond	cours :
Intitulé du (des) concours (CRCPE, CAPLP2, CAPES/T, Agrégation)  Année(s)		s)		
Situation	pendant l'année scolaire	2022 - 202	3	
Affectations	Etablissements		nction / Discip	line exercée

Rappel des éléments du barème	Votre cal	<u>Cul</u> : <u>Calcul du</u> <u>SNES</u> :		
Note				
Pédagogique :/20 x2 (10/20x2 si pas de note)				
<ul> <li>Administrative :/20x2 (10/20x2 si pas de note)</li> </ul>				
Ancienneté de service :				
• 12 points / an.				
1 point / mois commencé				
Admissibilité au même concours:				
<ul> <li>10 points pour une admissibilité,</li> </ul>				
<ul> <li>15 points pour 2 ou 3,</li> </ul>				
20 points pour 4 ou plus.				
Exercice en REP REP+: 3 points pour 6 mois d'exercice				
То	tal :			
2 3 4 5 6				
Acceptez-vous un établissement en : REP : □ oui □ non REP+ : □ oui □ non				
Service demandé : □ Temps complet exclusivement □ Mi-temps exclusivement	□ Temps partiel	☐ Temps complet		
Remarques éventuelles				
Tromai quoo o vontuonoo				
Troman quad a ramaanaa				
Thomas quad a constant of the				
Tomar quoe e contacto				

J'accepte de fournir au SNES les informations nécessaires à l'examen de mes vœux d'affectation. Je demande au SNES de me communiquer les informations académiques de gestion de mes affectations auxquelles il a accès à l'occasion des groupes de travail et l'autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et des traitements informatisés dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la loi du 06/01/1978. Cette autorisation est révocable par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès en m'adressant au SNES 46 Avenue d'Ivry 75647 Paris Cedex 13 ou à la section académique du SNES.

Date :

Signature: